

16 septembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la coopération culturelle, économique et commerciale entre la France et Andorre, son rôle de garant de la souveraineté d'Andorre et sur les rapports entre Andorre et l'Union européenne, Andorre-la-Vieille le 16 septembre 1997.

Monsieur le Chef du Gouvernement,
Monsieur le Syndic Général,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis d'Andorre,

Au milieu du XII^{ème} siècle, un poète occitan qui passa sa jeunesse dans une forteresse imposante et austère perchée sur une hauteur abrupte et superbe de la Corrèze, commence ainsi la plus célèbre de ses chansons : " J'ai le coeur plein de joie... "

Si j'évoque sur cette place del Poble, au coeur d'Andorre-La-Vieille, votre capitale, l'attachante figure de Bernard de Ventadour, c'est pour exprimer ce que je ressens aujourd'hui. La beauté de vos vallées, la chaleur de votre accueil se conjuguent pour donner à ces instants, pour moi, une intensité particulière. Je vous en remercie du fond du coeur, comme j'en remercie naturellement toutes les autorités de la Principauté. Votre accueil me touche d'autant plus que j'ai souhaité cette rencontre. J'ai voulu, à l'occasion de la première visite que j'effectue en Andorre depuis mon élection à la Présidence de la République, vous témoigner personnellement l'intérêt que je porte à la Principauté, l'intérêt que je porte, avec estime et respect, avec amitié aussi, à ses habitants. Oui, je suis heureux de vous saluer, Andorranes et Andorrans, vous qui êtes l'âme de ces vallées et vous aussi, résidents en Andorre, Français et mes autres compatriotes ou citoyens d'autres pays, amis plus généralement, qui avez choisi de vous établir et de travailler dans cette enclave de paix, de sérénité, de démocratie et de prospérité que constitue l'Etat d'Andorre. L'entretien que j'ai pu avoir hier, dès mon arrivée, avec le Co-Prince épiscopal, m'a donné l'occasion d'apprécier notre entente dans l'exercice de la responsabilité conjointe que nous confère la Constitution dont vous vous êtes dotés le 14 mars 1993. C'est la même qualité de relation que j'avais ressentie dans les nombreux contacts que j'ai eus à Paris avec vos dirigeants depuis mon accession à la Présidence, et que je peux mesurer aujourd'hui, de façon concrète et directe.

Ce respect mutuel, cette compréhension, cette reconnaissance du rôle dévolu à chacun, mais aussi ces relations empreintes de simplicité et de cordialité donnent à ma visite un agrément particulier et renforcent l'intérêt que j'éprouve à découvrir votre si belle Principauté.

J'avais exprimé le souhait de me rendre, au cours de ces deux jours, dans chacune de vos paroisses. Si j'ai voulu connaître Canillo, Encamp, Ordino, La Massana, Andorre-La-Vieille, Sant-Julia-de-Loria et Les Escaldes, c'est parce que j'ai tenu, à l'occasion de ce premier voyage, à mieux comprendre, à mieux saisir la véritable réalité andorrane, une réalité qui se laisse approcher uniquement si l'on va à sa rencontre. Rien ne vaut le contact personnel et direct pour aller au-delà des images toutes faites. Ce que je découvre me confirme combien j'ai eu raison d'aller vers votre pays, d'aller vers ses habitants.

Je découvre en effet un très vieux pays dont les habitants sont porteurs de traditions et de valeurs solidement ancrées dans une histoire millénaire et avec une forte culture, une grande identité, je découvre un tout jeune État, le plus jeune d'Europe, dont la population est ouverte sur l'avenir et sur l'extérieur et je découvre un pays et un peuple, fier de son passé, qui ont choisi de faire évoluer de façon originale un héritage multiséculaire de coutumes et de règles, pour entrer de plain-pied dans la modernité.

Tout de clairvoyance, de sagesse et de lucidité, cette démarche, votre démarche, que les Co-Princes, alors souverains, ont encouragée et soutenue, a été parachevée par l'adoption de la Constitution qui fait aujourd'hui d'Andorre un État de droit, une démocratie dont le peuple est souverain, en même temps qu'une co-principauté parlementaire véritablement indépendante.

Bien intégré dans un environnement régional très ouvert et amical, Andorre est désormais un État pleinement reconnu par la communauté internationale où il joue le rôle qui doit être le sien, puisqu'il est présent dans les plus hautes instances mondiales et qu'à ce jour, un grand nombre de pays ont tenu à nouer avec Andorre des relations diplomatiques.

Voilà déjà quatre ans qu'a été adoptée la Constitution. Ces quatre années représentent une durée suffisante pour porter un jugement, pour en apprécier le fonctionnement. Elles ont mis en évidence la pratique harmonieuse et efficace qu'il en était fait et qui répond aux souhaits des Andorrans et qui répond aussi, sans aucun doute, aux espoirs des Co-Princes.

Ce jugement, votre jugement, confirme qu'il était non seulement opportun, mais aussi bienvenu de franchir cette étape historique qui, du cadre institutionnel hérité des Paréages du XIII^{ème} siècle, a permis à Andorre d'accéder sans crise et sans heurt, à une souveraineté pleine et entière.

Il est naturel qu'une telle réussite emplisse les Andorrans d'une légitime fierté. Je la comprends et je m'en réjouis.

Mais, mes chers amis andorrans, cette nouvelle situation institutionnelle vous confère aussi, au côté de droits nouveaux, des responsabilités nouvelles dont seul l'exercice rigoureux assiera dans la durée l'image d'Andorre et sa crédibilité internationale. Je sais

que vous en avez une conscience vive et exigeante. Ces responsabilités s'exercent à l'égard des Andorrans de souche, à l'égard des étrangers qui résident en Andorre, mais aussi à l'égard des États voisins et de la communauté internationale tout entière. Elles s'exercent de façon constante, au plus près des réalités quotidiennes. Elles exigent une vigilance particulière. Au cours de ces quatre années, vos dirigeants ont montré de manière exemplaire que vous aviez toutes les qualités nécessaires pour assumer parfaitement l'ensemble de ces responsabilités. Vous savez aussi que la souveraineté ne s'exerce pas au travers des seules capacités politiques et juridiques dévolues à un État, mais qu'elle s'appuie également sur des réalités économiques et culturelles. Celles-ci évoluent très vite dans le monde actuel et leur maîtrise n'est pas très facile. Elle est néanmoins indispensable pour que cette souveraineté s'exerce de façon pleine et entière. Vous êtes aussi très sensibles à cela, je le sais et je l'ai remarqué dans les entretiens que j'ai avec vos dirigeants. J'en veux pour preuve le choix que vous avez fait : accéder à la souveraineté en maintenant l'institution si particulière des Co-Princes constitue un arrangement subtil qui souligne le souci réel avec lequel vous veillez à garder une parité et un juste équilibre entre les influences qui, depuis mille ans, ont irrigué vos vallées.

J'ai l'honneur d'être Co-Prince d'Andorre depuis mon élection à la Présidence de la République Française. Ce titre est pour moi un témoignage de la confiance que vous voulez bien porter au Chef de l'Etat Français. Il m'impose à moi aussi des obligations auxquelles je ne me déroberai pas : au premier rang de celles-ci figure la responsabilité de veiller au traditionnel équilibre dans les relations entre Andorre et ses voisins.

J'ai pour ma part une conception forte de cette responsabilité dans laquelle je vois la nécessité de renforcer les liens de toutes natures qui existent entre la Principauté et la France. Je suis en effet convaincu de leur bien-fondé et de l'intérêt mutuel que nous pouvons y trouver. Des liens qui se sont exprimés de tous temps, comme en témoigne la présence en Andorre de la langue, de la culture et de l'enseignement français, et qui continuent à se manifester au travers d'échanges nombreux entre les hommes et les économies mais des liens qui méritent aujourd'hui d'être resserrés, qui doivent aller au-delà des références historiques, si anciennes et si nobles soient-elles. Ils doivent trouver une traduction concrète dans des projets communs et dans une coopération économique active et équilibrée.

C'est d'ailleurs à ce prix que sera préservée l'identité si spécifique et si riche d'Andorre, une identité qui doit aujourd'hui s'affirmer face aux évolutions démographiques.

Les Andorrans sont actuellement les seuls maîtres de leur destin et il leur appartient de manifester eux-mêmes leurs aspirations, leurs attentes, et de prouver leur volonté.

Ils sont aussi maîtres de leur destin dans tous les autres domaines et doivent faire face à toutes sortes de questions. Qu'elles concernent le modèle de société que vous souhaitez, les options que vous retiendrez en matière de développement, ou encore la nature des rapports que vous adopterez avec l'Union Européenne. -simple

partenariat, association ou intégration-, vos choix seront déterminants. Ils le seront pour votre avenir et pour celui de votre jeune État qui entrera ainsi dans la " société de confiance " qui, selon la belle expression d'Alain Peyrefitte, fonde les États modernes et règle leurs relations.

Mes chers amis Andorrans, j'ai la certitude que vous saurez trouver des réponses adaptées aux exigences de l'avenir, comme vous avez su en donner une preuve magistrale en matière institutionnelle. Vous avez clairement montré à cette occasion combien vous savez tirer parti de ces atouts irremplaçables que représentent votre souplesse et votre esprit d'initiative. Et je sais que ces mêmes qualités vous permettront de traiter, avec le sens des responsabilités, la clairvoyance et la sagesse que vous avez toujours manifestés, des enjeux à long terme qui s'imposent à votre État. Parmi ceux-ci, me semblent être aujourd'hui prioritaires pour Andorre, la défense sans faiblesse de son environnement grandiose, l'amélioration du cadre de vie urbain, la poursuite de son désenclavement, -votre projet de percement du tunnel de l'Envalira est à cet égard une bonne chose-, mais aussi la préservation, par des pratiques rigoureuses, inattaquables, de la grande réputation commerciale et bancaire de la Principauté.

Soyez sûrs qu'en ce qui me concerne, je serai toujours à vos côtés par le coeur comme par l'esprit, prêt à favoriser les solutions qui permettront à la Principauté d'Andorre de trouver la place, une place éminente, qui lui revient dans le concert européen. En y participant, à son rang, avec l'exemple de démocratie qu'elle est capable de donner à tous, en bonne intelligence avec ses voisins, qui sont aussi ses amis, l'Espagne et la France, la Principauté donnera à sa devise : " Virtus, Unita, Fortior " une nouvelle dimension, et cette fois-ci à l'échelle européenne. Et je m'en réjouis.

Visca Andorra !